

ASSEMBLÉE NATIONALE12 janvier 2022

ADOPTION - (N° 4897)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 36

présenté par

M. Gérard, M. Touraine, Mme Lenne, M. Mbaye, M. Claireaux et Mme Vanceunebrock

ARTICLE 9 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.